



Accident location longue durée avec qui réparer ?

Par **bertrandp74500**, le **20/07/2020** à **15:14**

Bonjour,
Sans réponse sur la plupart des forums j'en profite pour solliciter un conseil plus orienté juridique.
J'ai acheté une Peugeot 208 en location longue durée à la sortie du confinement pour mes besoins professionnels.
Problème je viens d'avoir un accident et la carrosserie est bien endommagée. Je suis responsable à 100% étant donné que c'est un manque de vigilance...
Je ne sais pas s'il est préférable de déclarer l'accident à PSA et faire réparer le véhicule là-bas (mais sûrement bcp plus cher que chez la concurrence ???) ou faire jouer mon assurance et réparer le véhicule ailleurs, mais risquer d'être ennuyé s'ils s'en rendent compte au moment de la restitution du véhicule.
J'ai lu en ligne sur [ce site spécialisé dans le crédit auto](#) qu'il fallait se méfier de la location longue durée pour cette raison.
Il me reste environ 3 ans de location, je n'ai pas envie de payer plein pot maintenant pour me reprendre une douche froide dans 33 mois..
Les réparations s'élèvent à 2000 euros environ.
Quelles sont mes obligations ? Que me conseillez-vous ?
Merci pour votre aide.
Bertrand

Par **chaber**, le **20/07/2020** à **18:34**

bonjour
La société de location dans un accident réparable n'est pas concernée. Il faut voir avec votre assureur si vous êtes assuré en Tous risques. La franchise restera à votre charge et vous subirez un malus.
Votre intérêt est de faire procéder aux réparations par un bon carrossier ou un bon garagiste.

Par **bertrandp74500**, le **21/07/2020** à **09:52**

Bonjour,
Merci pour votre réponse. C'est bien mon option prioritaire après avoir consulté quelques spécialistes.
Je ne suis pas assuré tous risques malheureusement.
Ce n'est que matériel fort heureusement.
Ne reste plus qu'à trouver un bon garagiste..
Bonne journée,
Bertrand